



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 AVRIL 2017 à 19H

Convocation 6 avril 2017

PRÉSENTS : LEMIRE Jean André, BETES Françoise, DAUBANES Stéphanie, HOLCHER Arnaud, COUSSILLAN Clarisse (arrivée à 19h30), NAPIAS Jean-Christophe, FERNANDEZ Natacha, ROUSSEIL Leslie, BLANC Agnès, CHAMPION Christophe

ABSENTS excusés : Christian PATROUILLEAU, MONTIGNAC Nicolas, COUSSILLAN Clarisse (procuration à Jean-André LEMIRE jusqu'à son arrivée à 19h30), ROBERT Amandine, BANOS Guillaume.

Secrétaire de séance : NAPIAS Jean-Christophe

Le compte-rendu de la réunion du 22 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents

Election du 3^{ème} adjoint : Délibération 15/2017 (9 voix pour, 1 bulletin nul)

Suite à la création d'un poste de 3^{ème} adjoint lors du conseil du 22 mars 2017, M. le Maire, après avoir fait un bref rappel du code des collectivités locales concernant les attributions des conseillers municipaux, le fonctionnement des commissions municipales, l'administration communale, le rôle des adjoints aux maires, M. le Maire demande s'il y a des candidats.

M. CHAMPION Christophe est candidat. Suite au vote à bulletins secrets M. CHAMPION Christophe est élu 3^{ème} adjoint.

Collaborateur occasionnel du service public : Délibération 16/2017 (unanimité)

Le collaborateur bénévole est celui qui, en sa seule qualité de particulier, apporte une contribution effective à un service public dans un but d'intérêt général soit concurremment avec des agents publics, soit sous leur direction, soit spontanément.

La Commune d'Isle Saint Georges peut être amenée à bénéficier de ce type d'intervention ponctuellement (urgence), ou dans un cadre établi et organisé (action sociale, animations, culture, sports, jeunesse, affaires scolaires, etc.).

Pour ces personnes, l'assurance responsabilité civile – garanties multirisques de la commune couvre les dommages que cette personne peut causer à un tiers mais aussi les dommages que ce collaborateur peut lui-même subir du fait de l'activité.

Ainsi, il paraît opportun, afin de sécuriser cette intervention et de tenir compte des contraintes du service pour le collaborateur, de proposer une convention type prévoyant les modalités de son intervention.

FDAEC 2017: Délibération 17/2017 (unanimité)

Mme MARTINEZ Corinne et M. FATH Bernard, conseillers départementaux du canton de La Brède, ont informé M. le Maire que la somme allouée à notre commune pour l'année 2017, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) est de 12 259€.

Les opérations éligibles concernent tous les travaux d'investissement (voirie, équipements communaux, ainsi que l'acquisition de matériel ou de mobilier) et le financement de la commune doit être au moins égal à 20% du montant HT des réalisations.

Mr le Maire propose donc le réaménagement de l'étage et du RDC du complexe des Gravettes non touchés par l'incendie mais qui est indispensable pour pouvoir autoriser l'accès au public pour l'ensemble de l'étage ainsi que le plan de financement suivant.

Description des réalisations	Montant HT	Montant TTC
Réaménagement étage et RDC Salle des gravettes	31 083,50 €	37 300,20 €
Plan de financement	FDAEC	Commune
	12 259 €	25 041,20 €



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2017 à 19H**

Taux 2017 des trois taxes : Délibération 18/2016 (unanimité)

Les bases servant au calcul des impôts devant un peu s'accroître, M. le Maire propose de ne pas modifier en 2017 les taux des trois taxes communales.

Proposition	Augmentation	Taux 2017	Produits attendus 2017
Taxe Habitation (TH)	0%	17,97	76 534 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	0%	22,39	60 610 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	0%	49,39	11 113 €
			148 257 €

Vote du Budget : Délibération 19/2017 (unanimité)

Ce budget 2016 s'équilibre en section de fonctionnement à 1 271 618,23 € votés par chapitres et en section d'investissement à 1 035 141,08 € votés par opérations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 271 618,23 €	RECETTES	1 271 618,23 €
011 Charges à caractères général	189 653,56 €	002 Excédent antérieur 2016 reporté	101 197,83 €
012 Charges de personnel	215 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	24 000,00 €
022 dépenses imprévues	15 000,00 €	72 Travaux en régie	5 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	802 964,68 €	73 Impôts et Taxes	175 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	38 000,00 €	74 Dotations, Subventions, et Participations	167 000,00 €
66 Charges financières	11 000,00 €	75 Autres Pdts de gestion courantes	15 000,00 €
67 Charges exceptionnelles		7788 produits exceptionnels (assurance incendie)	784 420,40 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 035 141,08 €	RECETTES	1 035 141,08 €
24 - VOIRIE	14 000,00 €	FDAEC	12 259,00 €
25-Acquisition Matériel	10 000,00 €	Fonds de concours CCM circuit découverte	12 500,00 €
bâtiments atelier	15 000,00 €	Virement de la section fonctionnement	802 964,68 €
Bâtiments communaux (gravettes aJC)	42 000,00 €		
Informatique	10 000,00 €	FCTVA	29 076,32 €
ADA'P	50 000,00 €	restes à réaliser	10 000,00 €
Programme Incendie	729 000,00 €		
Eclairage public	15 000,00 €	1068 affectation résultat	168 341,08 €
rando circuit découverte	25 000,00 €		
Travaux en régie	5 000,00 €		
Opérations Financières (dette en capital)	22 000,00 €		
déficit 2016 reporté 0001	98 141,08 €		

Point sur le suivi de projets

Projet Jardin Partagé :

Le groupe de travail dédié à ce projet a organisé une réunion publique le dimanche 9 avril à 10h30 en salle des Gravettes. Au cours de cet échange avec la vingtaine de Lilais venus s'informer, le projet « Jardin Partagé » a été présenté dans ses grandes lignes en déclinant notamment les objectifs de l'opération : convivialité, échanges intergénérationnels, partage... La projection d'une vidéo sur le jardin de Cenon ainsi que l'intervention de deux co-créateurs du jardin partagé de St-Selve ont été des moments forts de cette première rencontre. S'en sont suivies une visite du terrain proposé pour l'opération ainsi qu'une discussion vivante avec les participants autour de la création d'une association, l'identification des premières étapes du projet... La matinée s'est clôturée par un apéritif offert par les jeunes élus du CMJ. Rendez-vous a été donné le dimanche 14 mai pour une journée



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 AVRIL 2017 à 19H

dédiée à une bourse d'échange de graines, de plants et d'outillage ainsi qu'à la création du jardin partagé de l'Isle St Georges (fabrication des premiers carrés de potager). Un coupon-réponse a été distribué aux participants et une seconde distribution sera organisée à l'échelle de la commune pour annoncer l'événement.

Prochaine réunion de travail prévue le jeudi 27 avril, 20h30.

Projet Chemin de Découverte

Le projet Lilais de chemin de découverte est aujourd'hui clairement identifié et prêt à entrer dans une phase de concrétisation. Cette dernière comprendra deux volets : un premier « intercommunal » qui comprendra essentiellement les éléments financés par l'intercommunalité (panneautage directionnel, RIS et tables d'orientation) et un second dont le financement sera pour moitié réalisé par la commune et pour autre moitié par la CCM. Le premier volet sera détaillé dans un dossier en cours de rédaction qui sera envoyé à la CCM alors que le second volet sera détaillé et présenté pour délibération au cours du prochain Conseil Municipal. Il sera alors proposé d'entamer la phase cofinancée par la commune qui comprendra : l'implantation d'un panneau central de présentation du village et de ses attraits touristiques et culturels, l'implantation de panneaux individuels d'information devant les monuments d'intérêt ainsi que la rédaction d'un flyer de présentation du Chemin de découverte qui sera distribué aux participants à la randonnée nocturne.

Prochaine réunion de travail prévue le mardi 2 mai, 20h30.

Fin de séance 21h30